

Communiqué de presse

Nantes, le 4 avril 2013



© Ifremer / LER MPL

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Ifremer renouvellent leur accord-cadre de coopération

Jean-Louis Rivoal, Directeur régional de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et Patrick Vincent, Directeur général délégué de l'Ifremer, signeront le 10 avril 2013 à Nantes une nouvelle convention de partenariat entre les deux établissements pour la période 2013-2018. Cet accord, qui renforce une longue coopération, vise principalement à améliorer la connaissance sur les eaux littorales et estuariennes des régions Bretagne et Pays de la Loire, et à y mettre en œuvre la surveillance environnementale.

Quels sont les enjeux de ce partenariat ?

Exutoire des bassins hydrographiques de la Loire et des fleuves côtiers de Bretagne et des Pays de la Loire, le littoral Loire-Bretagne, qui s'étend du Mont-Saint-Michel à La Rochelle, est le siège de nombreuses activités économiques essentielles et dépendant directement de la qualité des eaux marines. Les pressions croissantes exercées sur les bassins versants et sur la frange côtière pénalisent nombre de ces activités économiques et impactent ce milieu à l'intérêt patrimonial avéré. L'amélioration, la préservation et la gestion de la qualité de ces milieux représentent donc des enjeux importants.

Une nouvelle convention basée sur trois axes stratégiques

L'amélioration de la connaissance du littoral Loire-Bretagne est une priorité partagée par les deux partenaires. La coopération va se renforcer autour de trois axes stratégiques :

- mieux connaître et évaluer grâce à la surveillance, l'état chimique et écologique des eaux côtières et estuariennes du littoral Loire-Bretagne, dans le cadre notamment des obligations européennes de la France,
- améliorer la compréhension du fonctionnement du littoral et son évolution ;
- valoriser ces travaux ; en communiquer les objectifs et les résultats auprès d'un large public.

Contacts :

Presse Ifremer : Marion Le Foll – Thomas Isaak 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr



Presse Agence de l'eau Loire-Bretagne :

Paule Opériol - 06 74 95 44 88 - paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Dans ce cadre, les chercheurs de l'Ifremer poursuivront les actions suivantes :

- appui et expertises techniques nécessaires à l'élaboration du prochain schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) ;
- mise au point de nouveaux outils pour optimiser les stratégies d'échantillonnage associées à la surveillance du milieu marin et estuarien ;
- développement d'outils méthodologiques pour la détection des apports bactériologiques depuis les bassins versants jusqu'à la mer ;
- amélioration de la connaissance du milieu marin, notamment de la faune et de la flore.

Une coopération formalisée depuis 2006

Partageant des missions d'expertise, de recherche et de surveillance pour le compte de l'État, l'Ifremer et l'agence de l'eau Loire-Bretagne travaillent conjointement depuis plusieurs années pour mieux connaître la qualité des eaux littorales et améliorer la compréhension du fonctionnement et de l'évolution des milieux littoraux. Le premier accord-cadre formalisant leurs relations couvrait la période 2006-2008. Une synthèse des résultats obtenus dans le cadre de la seconde convention (2009-2012) sera présentée le 10 avril. Elle portera sur l'étude de certaines espèces de phytoplancton à fort impact sanitaire et économique (projets Dinophag et Dynapse), les proliférations d'algues, les nouvelles techniques de surveillance, et la création d'un atlas interactif pour visualiser les résultats de la surveillance.

Un contexte réglementaire européen

Cet accord s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau pour un bon état écologique des eaux (DCE). Celle-ci implique en effet de nouveaux besoins de connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des mesures nécessaires à leur restauration. La directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) prend en compte de nouveaux paramètres et étend maintenant ces besoins de connaissance vers le large.

Contacts scientifiques :

Agence de l'eau Loire-Bretagne :

Philippe Fera / 02 40 73 94 19 / philippe.fera@eau-loire-bretagne.fr

Ifremer :

Hélène Oger-Jeanneret / 02 40 37 40 18 / helene.oger.jeanneret@ifremer.fr

Sites internet :



L'Atlas interactif de l'état des eaux littorales

http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin/bassin_loire_bretagne/fr/atlas_interactif



Le site web « DCE Volet Littoral »

<http://wwz.ifremer.fr/lermpl/Resultats/DCE-volet-littoral-Loire-Bretagne>

Le site web de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, pages « Littoral »

<http://www.eau-loire-bretagne.fr/littoral>

Contacts :

Presse Ifremer : Marion Le Foll – Thomas Isaak 01 46 48 22 42/40 – presse@ifremer.fr

2



Presse Agence de l'eau Loire-Bretagne :

Paule Opériol - 06 74 95 44 88 - paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr